



Des fonds européens pour la Bretagne et Brest métropole

L'Europe s'engage en Bretagne, et auprès du territoire de Brest métropole via un Investissement Territorial Intégré ITI.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen
de développement régional*

Un montant prévisionnel de 10 millions d'euros du fonds européen de développement régional Feder est dédié à l'ITI Feder de Brest métropole sur la période 2014 – 2020.

Cette enveloppe territorialisée est destinée à accompagner des priorités et des projets éligibles au [programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 Investissement pour la croissance et l'emploi](#) et également au [contrat métropolitain 2015 – 2020 de Brest métropole](#)

Ces projets doivent être liés à l'une des trois thématiques :

- > Favoriser le développement des pratiques et culture numériques
- > Réhabiliter le parc de logement résidentiel – parc de logement social
- > Soutenir le développement de l'inter et de la multi-modalité

Brest métropole est chargée d'informer les bénéficiaires potentiels et d'accompagner les porteurs de projet dans l'élaboration de leur demande. Un Comité de sélection, constitué au niveau local, a pour mission l'examen et la sélection des projets sollicitant l'accompagnement du FEDER.

N'hésitez pas à consulter les documents ci-joints pour connaître les conditions d'éligibilité et les critères de sélection des projets. Vous trouverez également le contenu du dossier pour que votre projet puisse éventuellement bénéficier de ce fonds FEDER.



Consultez le [dossier complet](#) (informations sur le dispositif et fiche projet)

EUROPE EN BRETAGNE

Tous les financements
européens en Bretagne



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Dernière mise à jour le : **13 juin 2019**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30